



Procédure affiliation  
ADM 24/25

## DOSSIER AFFILIATION

À remplir par toute association souhaitant adhérer à la Fédération Française de Tir  
et à transmettre à la ligue régionale de tir de rattachement



## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

TITRE DE L'ASSOCIATION : .....

DATE DE FONDATION : .....

SIÈGE SOCIAL : .....

N° RNA : .....

N° SIREN : .....

N° SIRET : .....

CODE APE : .....

L'ASSOCIATION EST-ELLE AFFILIÉE À D'AUTRES FÉDÉRATIONS ? : OUI  NON

SI OUI, LESQUELLES ? : .....

.....

## CONTACT

TÉLÉPHONE ASSOCIATION : .....

COURRIEL ASSOCIATION : .....

SITE INTERNET ASSOCIATION : .....

NOM ET PRÉNOM CORRESPONDANT : .....

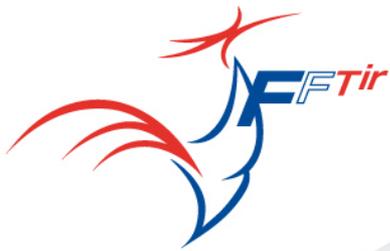
FONCTION DANS L'ASSOCIATION : .....



## COMPOSITION DU BUREAU DIRECTEUR

- **Nom et Prénom PRÉSIDENT(E) :** \_\_\_\_\_
  - Adresse : .....
  - Téléphone : .....
  - Courriel : .....
  - N° licence FFTir (si existant) : .....
  
- **Nom et Prénom SECRÉTAIRE :** \_\_\_\_\_
  - Adresse : .....
  - Téléphone : .....
  - Courriel : .....
  - N° licence FFTir (si existant) : .....
  
- **Nom et Prénom TRÉSORIER(ÈRE) :** \_\_\_\_\_
  - Adresse : .....
  - Téléphone : .....
  - Courriel : .....
  - N° licence FFTir (si existant) : .....

*\*Rappel : votre association doit comporter un minimum de 5 membres pour être affiliée à la FFTir (cf article 4 – Affiliation des statuts fédéraux)*



## INSTALLATIONS SPORTIVES

Conformément à l'article 4 – Affiliation des statuts fédéraux, une association doit obligatoirement disposer d'installations sportives homologuées pour être affiliée à la Fédération Française de Tir.

### L'ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'INSTALLATIONS SPORTIVES ?

OUI  NON

SI OUI, L'ASSOCIATION EST-ELLE PROPRIÉTAIRE DES INSTALLATIONS ?

*\* si oui, fournir le titre de propriété des installations*

OUI  NON

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UN PROJET DE CONSTRUCTION DE STAND EN COURS ?

*\*si oui, fournir le titre de propriété du terrain et le permis de construire*

OUI  NON

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UNE CONVENTION AVEC UNE ENTITÉ HORS FFTIR (municipalité, particulier, etc) ?

*\*si oui, fournir la convention ou bail de location*

OUI  NON

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UNE CONVENTION AVEC UNE ASSOCIATION AFFILIÉE À LA FFTIR DISPOSANT D'INSTALLATIONS HOMOLOGUÉES ?

*\* Si oui, fournir le document correspondant*

OUI  NON

Si oui, préciser ci-après :

- N° association FFTir concernée : .....
- Adresse installations sportives concernées : .....
- N° homologation FFTir correspondant : .....



## DOCUMENTS À JOINDRE AVEC CE DOSSIER

- Procès verbal Assemblée Générale constitutive
- Récépissé de déclaration en préfecture
- Liste des membres du comité directeur de l'association avec pour chacun(e) :
  - Nom
  - Prénom
  - Date de naissance
  - Lieu de naissance
  - Nationalité
  - Profession
  - Adresse postale
  - Courriel
  - N° téléphone
  - Fonction dans l'association
- Statuts de l'association\*
- Règlement intérieur de l'association\*
- Titre de propriété des installations sportives
  - Ou à défaut preuve d'un projet de construction de stand
  - Ou à défaut convention d'utilisation des installations sportives avec une association affiliée FFTir disposant d'installations homologuées
- IBAN de l'association
- Mandat de prélèvement SEPA signé (voir annexe)

\*des modèles respectant les textes fédéraux sont disponibles sur le site internet fédéral [www.fftir.org](http://www.fftir.org)

## AVIS LIGUE RÉGIONALE DE TIR

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE RATTACHEMENT : .....

PRÉSIDENT : .....

**POUR L’AFFILIATION DE CETTE ASSOCIATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR, LA LIGUE RÉGIONALE DE TIR DONNE UN AVIS :**

**FAVORABLE**

**DÉFAVORABLE**

DATE : .....

SIGNATURE & CACHET :